

Paris, 3 juillet 2023

ADAPTATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AUX VAGUES DE CHALEUR : IL FAUT RENFORCER LES INVESTISSEMENTS !

Dans le cadre de la préparation du rapport annuel de la Cour des comptes, consacré pour 2024 à l'adaptation au changement climatique des politiques publiques, et pour répondre au mieux aux interrogations de la Cour des comptes sur la prévention des effets sur la santé des vagues de chaleur, la FNADEPA a mené une **enquête flash auprès de ses 1500 adhérents pour dresser un état des lieux auprès des établissements pour personnes âgées** : réhabilitations, confort thermique, lieux rafraîchis, groupes électrogènes, aides techniques...

Les résultats mettent en lumière des données inédites qui permettent d'éclairer l'organisation actuelle des ESMS ainsi que les évolutions nécessaires pour faire face efficacement aux vagues de chaleur.

Quelques données sont particulièrement à noter :

- Le taux de vétusté moyen des bâtiments est de **51 %**.
- Pour faire face aux canicules, près de **5 % des Ehpad et résidences autonomie n'ont pas encore mis en place de pièces rafraîchies**.
- **15,5 %** des établissements ont accueilli des personnes âgées extérieures (vivant à domicile) en période de canicule l'année dernière. Ils relèvent presque tous de la fonction publique territoriale.
- **En revanche, 91 % ne sont pas climatisés dans leurs espaces privés**. Une carence qui impacte la qualité de vie des personnes âgées, puisque **60,7 %** des directeurs considèrent que leur établissement a été thermiquement inconfortable dans ces espaces durant l'été 2022.
- En cas de coupure d'électricité, si **90 %** ont un groupe électrogène de secours leur permettant d'assurer a minima 24 h de courant, **9,8 %** ont un groupe électrogène de sécurité, n'assurant qu'une 1 h d'énergie.
- Seuls **54%** ont intégré des cibles de confort thermique dans leurs projets de rénovation.

Au regard de cette enquête, la FNADEPA souhaite un renforcement du plan d'aide à l'investissement (PAI) pour accélérer la rénovation des établissements pour personnes âgées, notamment pour les résidences autonomie dont le parc immobilier est vieillissant.

Les projets de rénovation thermique, encore trop peu nombreux, doivent être soutenus massivement par la puissance publique afin de faire du secteur médico-social – l'un des secteurs les plus énergivores – un acteur majeur de la transition écologique en santé.

Contact presse

Marie-Hélène CHALS - 06 07 98 54 03 - mh.chals@fnadepa.com

ENQUÊTE FLASH FNADEPA POUR LA COUR DES COMPTES

Enquête menée en juin 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

ADAPTATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AUX VAGUES DE CHALEUR

Dans le cadre de la préparation du rapport annuel de la Cour des comptes, consacré pour 2024 à l'**adaptation au changement climatique des politiques publiques**, et pour répondre au mieux aux interrogations de la Cour des comptes sur la prévention des effets sur la santé des vagues de chaleur, la FNADEPA a mené une enquête de terrain pour dresser un état des lieux **auprès des établissements pour personnes âgées** : réhabilitations, confort thermique, lieux rafraîchis, groupes électrogènes, aides techniques...

Autant de données inédites qui permettent d'éclairer l'organisation actuelle des établissements ainsi que les évolutions nécessaires pour faire face efficacement aux vagues de chaleur et mettre en œuvre la transition écologique.

187 structures ayant répondu
situées dans 42 départements différents :



82,3 %
Ehpad



16 %
résidences
autonomie

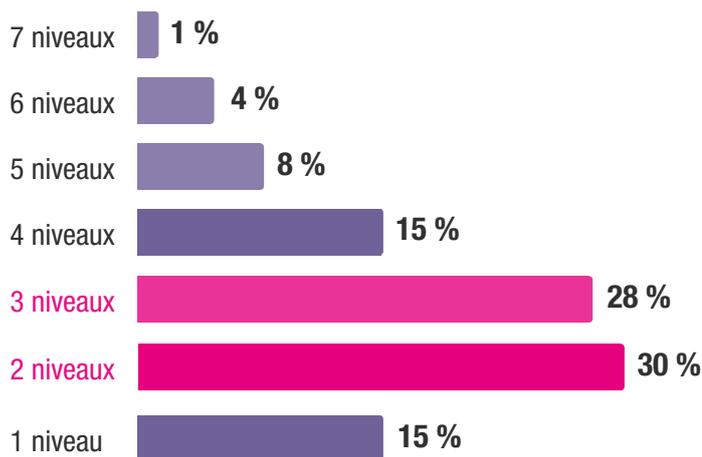


1,7 %
autres

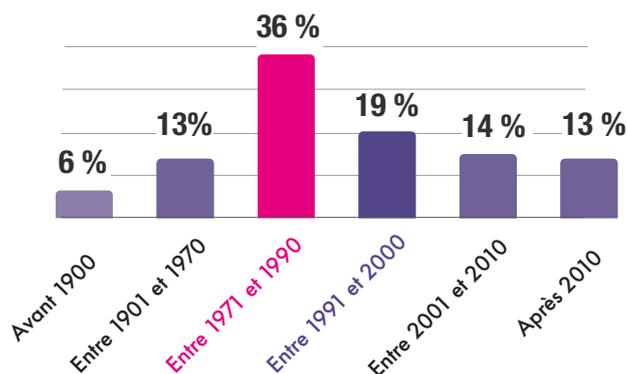
CARACTÉRISTIQUES DES BÂTIMENTS

● Nombre de niveaux dans les ESMS

(Un niveau inclue le RDC)

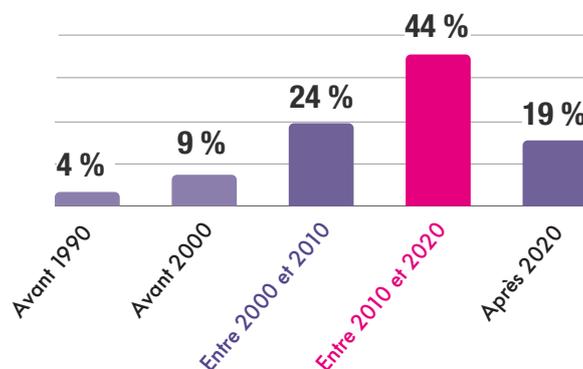


● Année de construction du bâtiment



● Année de la dernière rénovation lourde

53,5 % d'établissements ont connu au moins une rénovation lourde depuis leur construction.



Taux de vétusté moyen : 51 %*

*Les établissements répondants sont propriétaires de leur bâtiment ; de nombreux établissements locataires indiquent avoir des bâtiments vétustes (sans possibilité de le calculer).



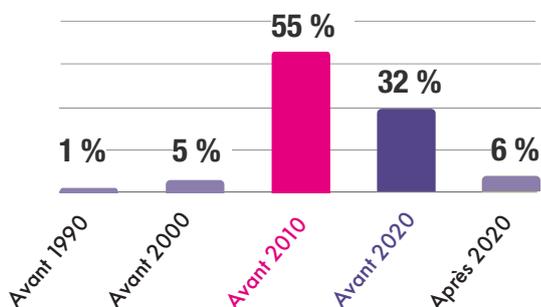
ENQUÊTE FLASH FNADEPA POUR LA COUR DES COMPTES

Enquête menée en juin 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

ADAPTATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AUX VAGUES DE CHALEUR

RAFRAÎCHISSEMENT DES BÂTIMENTS

● Année de mise en place de la salle rafraîchie



95,2 % des établissements ont mis en place une salle rafraîchie.

96,7 %

ont recours à une climatisation pour effectuer le rafraîchissement de leur salle rafraîchie.

91,4 %

des établissements ne sont pas climatisés dans leurs espaces privés.

15,5 %

ont accueilli des personnes extérieures en période de canicule (notamment des personnes âgées vivant à domicile)

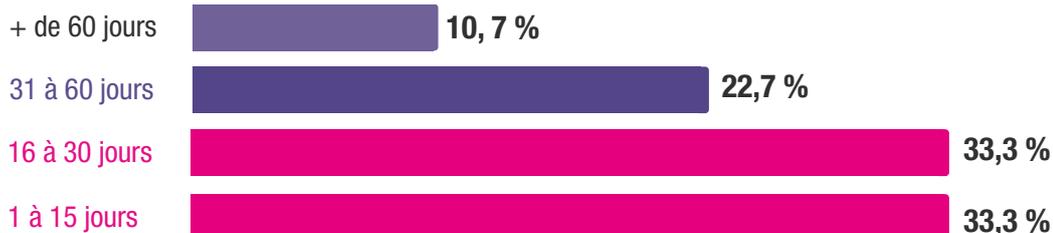
INCONFORT THERMIQUE

60,7 % considèrent que leur établissement a été thermiquement inconfortable* dans les espaces privés durant l'été 2022.

Inconfort thermique : Au regard de la réglementation énergétique RE2020 entrée en vigueur début 2022, un logement est considéré comme thermiquement inconfortable lorsque sa température intérieure dépasse 26°C à 28°C durant la journée et 26°C durant la nuit.

En moyenne **28,8** jours thermiquement inconfortables ont été constatés dans les espaces privés.

● Nombre de jours thermiquement inconfortables durant l'été 2022



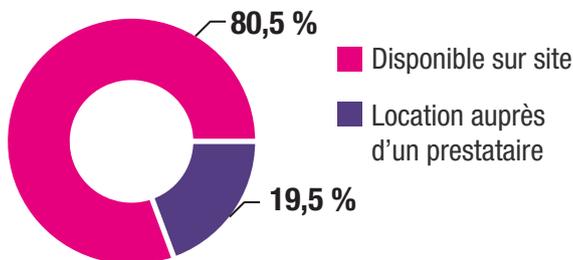
ENQUÊTE FLASH FNADEPA POUR LA COUR DES COMPTES

Enquête menée en juin 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

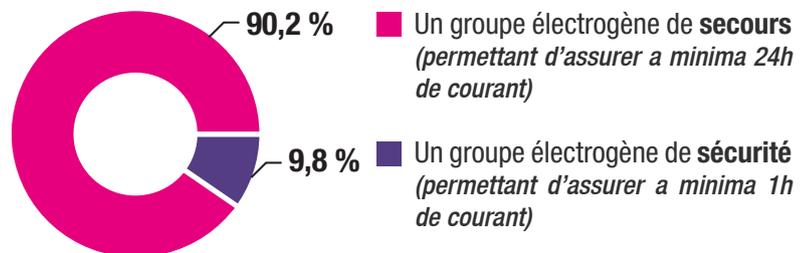
ADAPTATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AUX VAGUES DE CHALEUR

APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE

● Gestion du groupe électrogène



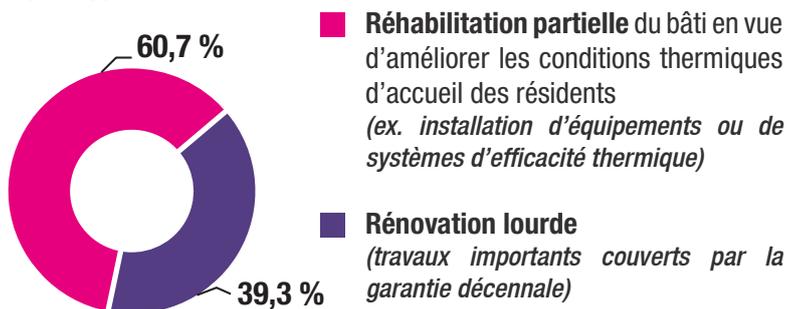
● Caractéristiques du groupe électrogène utilisé



PROJETS DE RÉNOVATION

32,6 % des établissements ont prévu des projets de rénovation lourde ou partielle.

Parmi eux :



● Intégration de cibles de confort thermique dans le suivi de projet



GESTION DURABLE DES AIDES TECHNIQUES

57,6 % des établissements ont mis en place une politique de gestion des aides techniques inutilisées ou défectueuses (réparation, recyclage auprès d'associations, etc.).

28,9 % ont déjà acquis des dispositifs médicaux ou des aides techniques reconditionnées (occasion garantie).

FNADEPA

Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées

Tél. : 01 49 71 55 30

Email : contact@fnadepa.com

3 rue Vergniaud - 75013 Paris

www.fnadepa.com